

La Constitution

Qu'est-ce que cela signifie? Pour moi, cela veut dire aucune aide en matière de garderies. Et les enfants? Il y a sept ans, le gouvernement avait promis aux mères et aux pères l'accès universel à un réseau de garderies. Il se sert maintenant de la Constitution pour s'enfuir par la porte arrière.

Nous avons besoin d'un gouvernement central fort et généreux pour protéger les intérêts sociaux de tous les Canadiens.

Il y a à peine quelques mois, c'était le 20^e anniversaire de la politique de multiculturalisme du pays. Un projet de loi comme celui-là pourrait-il être adopté sans un gouvernement fédéral fort? Un projet de loi comme celui-là voudrait-il seulement dire quelque chose? Comment pourra-t-on appliquer cette politique sans l'aide d'un gouvernement central fort? Qui dit multiculturalisme, dit égalité pour tous.

Qui défendra l'environnement? Qui s'opposera à Rafferty-Alameda, au projet de la Baie James, Carmanah, l'aluminium dans le Saint-Laurent, les substances toxiques dans les Grands Lacs, l'amincissement de la couche d'ozone? Peut-être que le gouvernement fédéral n'en fait pas assez, mais je peux vous garantir que les provinces en feront encore moins pour protéger les habitats, la faune et la population.

Sans gouvernement central fort, quelle influence le Canada pourra-t-il exercer sur la scène internationale? Comment s'en sortira-t-il sur le marché international où les règles du jeu changent rapidement? Des mots comme «mondialisation», «libre-échange», «automatisation» et «guerre des subventions» nous renvoient l'image d'un marché construit sur des sables mouvants, de petites entreprises écrasées et de grandes entreprises qui licencient des milliers d'employés ou vont s'installer à l'étranger.

Seul un gouvernement central fort, doté d'une Constitution qui sauvegarde la liberté de conscience, pourra se tenir debout devant les États étrangers et exprimer l'opinion de tous les Canadiens sur ces questions. Pas seulement des Canadiens de l'Est, ni de l'Ouest, mais de tous les Canadiens.

D'après mon expérience, le Canada est un pays qui vit, qui respire et qui change constamment. Si le gouvernement veut permettre aux provinces de fixer leurs propres objectifs, par exemple les quotas en matière d'immigration, et le préciser dans la Constitution, comment pourrait-on changer cela à mesure que le Canada évolue? C'est très difficile de modifier la Constitution, comme nous pouvons le constater aujourd'hui.

C'est aussi très difficile de rédiger une constitution. Par exemple, beaucoup de nos programmes sociaux sont en train de s'écrouler. L'assurance-maladie subit des assauts de toutes parts. Sans protection, la Loi canadienne sur la santé peut n'être qu'une simple mention dans

les livres d'histoire et non une mesure législative efficace, à moins que des soins médicaux gratuits soient garantis pour tous les citoyens canadiens. La même chose s'applique à notre système d'éducation, aux allocations familiales, à l'aide sociale, aux pensions, à la sécurité du revenu. L'idée de consacrer toutes ces valeurs dans la Constitution est valable. Ce sont nos droits, mais pour combien de temps encore?

Peut-être que les gens qui ont des droits sont ceux qui se battent pour les avoir, et je ne veux pas parler ici de violence. Je veux parler des gens qui expriment leurs préoccupations de façon claire au gouvernement. C'est comme ça qu'on se taille une place dans la nouvelle Constitution.

• (2140)

La semaine dernière encore, je participais à des discussions avec de grands scientifiques canadiens, membres du *Canadian Institute of Academic Medicine*, qui redoutent les conséquences négatives de la désunion sur nos institutions nationales. Les scientifiques nous donnent un exemple d'harmonie entre des personnes de cultures, de langues et de compétences diverses.

Les scientifiques continuent de se réunir spontanément pour profiter ensemble des fruits de leurs travaux. Ils continuent de trouver de nouvelles avenues, de nouveaux moyens de diagnostiquer et de traiter des maladies chez l'homme. Selon moi, c'est parce qu'ils se soucient avant tout du bien commun, ce qui les amène à surmonter les différences de nationalité, d'origine ethnique ou de langue.

Nous pourrions tous nous inspirer de l'exemple de nos universitaires et scientifiques. Nous devons même le faire si nous voulons préserver l'unité du Canada.

Après notre débat de ce soir, le Comité mixte sur le renouvellement du Canada doit prêter attention à nos vues, à celles de nos électeurs, que nous représentons, avant de mettre la dernière main à son rapport, ce mois-ci.

Au bout du compte, les propositions constitutionnelles doivent faire l'objet d'un référendum national. Seule une Constitution du peuple, par le peuple et pour le peuple est capable d'unir les Canadiens.

M. Stan Wilbee (Delta): Monsieur le Président, j'estime que c'est un privilège de pouvoir me prononcer sur les propositions constitutionnelles présentées par le gouvernement.

Dans ma circonscription de Delta, nous avons récemment tenu deux réunions deux soirs différents à deux endroits pour discuter des propositions afin de savoir ce que la population en pensait.

Je me suis alors engagé à présenter le rapport de ces rencontres à mon collègue, le ministre responsable des Affaires constitutionnelles et aux coprésidents du Comi-